

LE CHEVAL EN VILLE, agent de développement durable

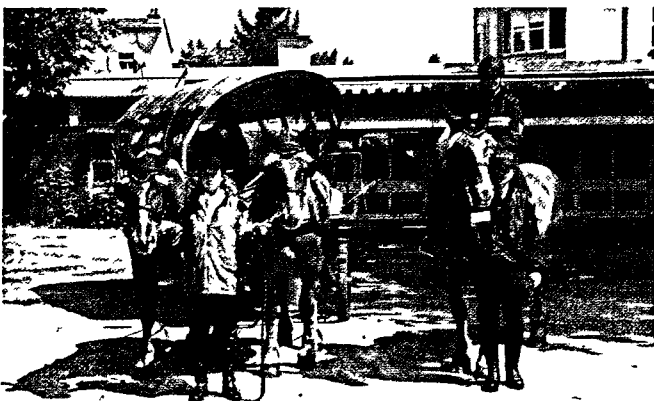
Des étudiants bourguignons se mobilisent pour faire avancer la réflexion sur l'utilisation du cheval en ville dans leur région. La conférence intitulée « Le cheval en ville, un agent de développement durable » s'est déroulée le 14 octobre dernier à AgroSup Dijon.

UN OBJECTIF, ENGAGER LE DIALOGUE

Alors qu'on entend de plus en plus parler de la nécessité de protéger l'environnement et de diminuer les diverses pollutions afin d'assurer l'avenir des générations futures, l'ACE (cf. encadré) a souhaité informer un large public sur le rôle que peut jouer le cheval en ville dans le cadre du développement durable. Plus particulièrement, le but de cette conférence était de sensibiliser les maires bourguignons sur l'intérêt de cette démarche et engager le dialogue entre les politiques et les acteurs de l'utilisation du cheval en ville présents le 14 octobre dernier.

DES INTERVENANTS VARIÉS

Notons la présence de Pierre PASDERMADJIAN, président de France trait et du Syndicat de trait Auxois, qui a présenté les neuf races de chevaux de trait, souvent recherchés en utilisation en ville pour leur capacité de traction importante et leur calme. Par la suite, Anne Catherine LOISIER, maire de Saulieu (Côte d'Or), a dressé un bilan très positif de la démarche expérimentale mise en place cet été dans cette commune bourguignonne, concernant la collecte des déchets en centre ville et le transport des personnes. Un autre exemple concret d'utilisation du cheval en ville est celui présenté par Edwige FRANZETTI, adjointe au maire de Maxéville (Meurthe et Moselle) et Christelle MUNIER, brigadier de police municipale responsable du service équin dans la même ville : dans cette commune, un Equitram® a été mis en place ainsi qu'une brigade équestre, ces deux projets connaissant un vif succès auprès des habitants de Maxéville.



© ACE

équitram® et brigade équestre de Maxéville

QU'EST-CE QUE L'ACE ?

L'association cheval de l'ENESAD (aujourd'hui AgroSup Dijon) a été créée en 2003 dans le but de rassembler des étudiants autour du thème du cheval. Les objectifs de l'ACE sont multiples :

- organiser des activités sportives (équitation, attelage, CSO, vénerie, week-end thématiques...);

L'intervention de Daniel LAGNEAUX, délégué régional des Haras nationaux en Bourgogne et Franche Comté a montré que mettre en place un projet d'utilisation du cheval en ville nécessite réflexion et rigueur. Il faut inscrire ce projet dans un contexte porteur, mener une étude de faisabilité, mettre en œuvre le projet en faisant appel à des professionnels compétents, adaptés à la demande et enfin suivre, évaluer et faire évoluer le projet. Pour chaque étape, les Haras nationaux peuvent mettre leurs compétences au service de communes porteuses de projets.

Par ailleurs Vincent POYET, directeur adjoint de la direction de l'équipement rural et de l'agriculture au Conseil général de Saône et Loire, a présenté les atouts et contraintes de l'utilisation du cheval en ville : respectueux de l'environnement, viable économiquement et jouant un rôle social important, le cheval présente tout de même quelques inconvénients et a, aux yeux de certains, une image passiste.

Enfin, Jean Louis CANNELLE, membre du CERRTA (centre européen de ressources et de recherches en traction animale) et président du Syndicat des cochers est intervenu sur l'aspect formation des meneurs d'attelage. En effet, le cheval n'agit pas seul et un bon couple meneur-cheval est indispensable au bon fonctionnement d'un projet d'utilisation du cheval en ville.

Un cheval, un meneur... mais aussi une voiture ! Dernier élément indispensable à l'utilisation du cheval en ville. C'est pourquoi Bernard MICHON, fabricant de voitures hippomobiles, a terminé la conférence en insistant sur la nécessité de construire des voitures hippomobiles adaptées à chaque projet afin de répondre aux besoins réels d'utilisation.

DES PROJETS D'AVENIR

L'utilisation du cheval en ville reste encore assez isolée mais l'ACE et les différents acteurs de ce domaine présents le 14 octobre espèrent véritablement que de plus en plus de communes s'intéresseront à cette démarche et travailleront sur la mise en place de projets adaptés à leurs besoins. Il ne s'agit en aucun cas de revenir en arrière ni de bannir les véhicules motorisés de la ville, mais réellement de réfléchir à des actions adaptées s'inscrivant dans la logique de développement durable car « quand la conquête de l'Homme réinvestit la ville, c'est la ville qui investit dans l'avenir ».

Jennifer LASSENE,
 Association cheval, AgroSup Dijon

- permettre l'acquisition de compétences personnelles et professionnelles (conférences, maréchalerie, éthologie, bourrellerie...);
- développer des liens avec les professionnels (création d'un carnet d'adresses pour de futurs stages et/ou emplois dans le milieu du cheval par exemple).

Depuis sa création, l'ACE compte environ 50 adhérents par an. En savoir plus : www.acenesad.fr

